

palais de justice. On prend des actions, on produit des plaidoyers, on envoie des *subpoenas* ; les plaideurs vont consulter leurs conseillers, les notaires griffonnent des copies d'actes et font des protêts ; les huissiers sautent les ruisseaux, une brasse de documents sous le bras et vont signifier, saisir et vendre. C'est le réveil de la chicane enfin.

Les vacances sont finies !

Les trains sont encombrés, on revient de la campagne, des bains de mer, de partout ; on revêt la maison, on vide les valises, on va reprendre le train-ordinnaire de la vie, et le soir on se glisse sous les draps en disant : " Que c'est donc bon de coucher dans son lit ! "

Après quelques jours consacrés à un repos bien gagné, on fait quelques visites aux amis que l'on n'a pas vues depuis deux mois ; on se félicite réciproquement sur sa bonne mine, on se trouve engraissés, on a plus de couleurs, on est plus fraîches, etc., etc.

* *

Les vacances ! dit le pauvre diable, mot vide de sens, qu'est-ce que cela peut être ? et si on lui dit que ce sont les mois de juillet et d'août, il vous répond : " Ah ! oui, soixante jours de chaleur écrasante, deux rudes mois pour travailler, et vous aimez ça, vous ? "

Car pour lui cela veut dire : éreintement complet, labeur pénible sous un soleil de plomb ; cela signifie : travailler, suer et ne pas dormir.

C'est pourtant pendant les vacances, temps de plaisir pour les uns, que le pauvre travaille le plus et qu'il tâche d'économiser de quoi acheter du charbon pour l'hiver ; c'est pendant qu'il fait le plus chaud qu'il pense à ne pas mourir de froid dans quelques mois.

* *

L'exposition va s'ouvrir ; c'est encore un motif pour attirer du monde chez nous et pour nouer des relations d'affaires entre nos commerçants, nos fabricants et les étrangers, et c'est surtout à ce point de vue que les expositions ont du bon.

On va distribuer pour vingt-cinq mille piastres de prix, sans compter les diplômes, c'est dire que tout le monde en aura, et je ne puis m'empêcher de penser au bien que pourrait faire M. le curé Labelle si on lui mettait en mains une pareille somme.

Ce qu'il produirait serait plus durable que le bien qui va résulter de cette fête industrielle et agricole ; cependant, nous n'avons pas trop à réclamer puisque ces prix sont donnés par des souscriptions volontaires.

Pour ce qui regarde la colonisation, la loterie est lancée, et il est du devoir de tous les bons canadiens de travailler à son succès.

Prenons tous des billets.

LÉON LEDIEU.

ATTAQUE D'UNE MAISON JUIVE PAR LA POPULACE

(Voir gravure)

C'est en Russie que se fait sentir avec le plus de fureur ce mouvement qui pousse les populations à se ruer sur les descendants de cette malheureuse race juive qui, depuis tant de siècles, porte la responsabilité de la grande tragédie du Golgotha !

Sous le moindre prétexte, elle se voit en butte aux attaques, aux violences les plus graves. Mille exemples l'ont prouvé ; en voici un de plus :

Il y a quelques semaines, à Konnovino, bourg situé près de Nijni-Novogorod, le bruit se répandit que les juifs venaient d'enlever un enfant et l'avaient caché dans la synagogue. Aussitôt, la populace s'émeut, s'attroupe et se porte en masse en face de la maison où se trouve l'oratoire. Pas de force suffisante pour l'arrêter, pour la disperser. Elle brise portes et fenêtres et envahit le temple. Ceux qui habitent la maison cherchent en vain un refuge dans le grenier. On les y relance. Ils sont saisis, traînés dehors et roués de coups.

Après ce premier exploit, la foule se dirige vers la maison d'un autre Israélite. Comme la maison de la synagogue, cette maison est violemment envahie, et le propriétaire ainsi que les membres de sa famille sont fort maltraités. Après cette maison, plusieurs autres furent encore saccagées et leurs habitants ou blessés ou tués, et Dieu sait comment tout cela aurait fini si les secours que les autorités du bourg avaient envoyé réclamer n'étaient survenus. Il fallut tout un bataillon pour avoir raison des émeutiers, dont cent cinquante ont été arrêtés.

LA PERSISTANCE DE LA VIE DANS LA TÊTE D'UN DÉCAPITÉ

Une légende veut que, soufflée par le bourreau, la tête de Charlotte Corday ait rougi comme si elle eut été vivante encore et eut ressenti l'injure : c'est d'ailleurs une croyance assez générale qu'un reste de vie subsiste dans la tête du supplicié pendant quelque temps après la décapitation. De là cette conséquence, que cette tête aurait, au moins durant l'espace de quelques secondes, la conscience de sa situation. Nombre de physiologistes ont essayé de se rendre compte de l'état exact de sensibilité ou d'insensibilité des divers organes d'un décapité, quelques-uns en ayant recours à l'action excitante des courants électriques. Tout récemment, le Dr Laborde obtenait de faire sur le corps de l'assassin Campi des expériences physiologiques. Les formalités administratives ne lui ayant permis d'entrer en possession du sujet qu'une heure et demie après l'exécution, il ne pouvait être question de vérifier le degré de persistance de la vie, et le docteur dut se borner à constater quel était, après un tel laps de temps, le degré d'excitabilité des nerfs, des muscles et des divers organes.

Les expériences furent exécutées sur tout le corps, mais la plus importante eût pour objet la tête de l'assassin. Celle-ci, déjà froide quand elle arriva au laboratoire du Dr Laborde, fut réchauffée auprès d'un calorifère, placée sur une table et son artère carotide droite fut mise en communication, au moyen d'appareils spéciaux, avec l'artère carotide d'un chien vivant. Des dispositions ayant été prises pour s'opposer à la perte du sang, on transfusa le sang du chien dans la tête en expérience et, en moins d'une minute, l'apparence livide, cadavéreuse de la peau faisait place à une coloration gagnant de proche en proche ; le front et les joues rougirent, les lèvres se gonflèrent, reprirent leur nuance purpurine ; les paupières s'abaissèrent lentement, et, sur la face, se remarquèrent de légers et rapides tressaillements, surtout aux côtés de la bouche. A ce moment, l'expérimentateur ayant fait agir un faible courant électrique obtint de larges contractions musculaires. On aurait pu croire au retour de la vie si les yeux n'étaient restés inertes.

Une seconde série d'expériences démontra que le cerveau, même rempli de sang chaud, même soumis à des courants électriques excitateurs, restait absolument inerte, ce que l'on attribua au long temps écoulé depuis la décollation. Les expériences de M. Laborde auraient eu un tout autre caractère si le temps écoulé entre l'exécution et le début des expériences s'était réduit à quelques secondes, et si, à l'aide d'un procédé quelconque, on avait pu prévenir l'écoulement du sang contenu dans le cerveau. Un physiologiste tenterait une expérience dans de telles conditions, a dit M. Vulpian, qu'il assisterait peut-être à un grand et terrible spectacle.

Ce que présentait M. Vulpian, le Dr Petitgand l'a observé à Saïgon, sur un condamné annamite.

Dans l'Indo-Chine, le patient, les mains liées derrière le dos, se place devant un pieu fiché en terre auquel on l'attache et, soit de bonne volonté, soit par la main d'un aide du bourreau, incline autant que possible la tête en avant de manière à exagérer l'écartement des espaces séparant les vertèbres voisines du crâne. Au moyen d'un trait de sa salive rouge par l'habitude de mâcher le bétel, l'exécuteur marque l'endroit juste où il doit frapper et, d'un seul coup de sabre à lame longue, large et mince ramené vers lui, il sépare la tête du tronc. Le condamné que vit exécuter M. le Dr Petitgand, était un chef de pirates, dans la force d'âge, bien musclé, vif, brave sans fanfanterie. Cet homme, se voyant de la part de M. Petitgand l'objet d'une attention soutenue, le regarda à son tour et, avant de courber la tête, lui jeta son dernier coup d'œil.

" La tête tomba à trois pieds de moi, dit l'observateur, sans rouler, comme il arrive d'ordinaire ; mais la surface de section s'appliquant immédiatement sur le sable, l'hémorragie se trouva ainsi accidentellement réduite au minimum.

" A ce moment, je fus effrayé de voir les yeux du supplicié fixés franchement sur les miens. N'osant croire à une manifestation consciente, je décrivis rapidement un quart de cercle autour de la tête gisant à mes pieds, et je dus constater que les yeux me suivaient pendant ce mouvement. Je revins alors à ma position première, mais plus lentement cette fois, les yeux me suivirent pendant un instant fort

court, puis me quittèrent subitement. La face exprimait à ce moment une angoisse poignante d'une personne en état d'asphyxie aiguë. La bouche s'ouvrit violemment comme pour un dernier appel d'air respirable, et la tête, ainsi déplacée de sa position d'équilibre, roula sur le côté. Cette contraction des muscles maxillaires fut la dernière manifestation de la vie. Depuis le moment de la décollation, il s'était écoulé de quinze à vingt secondes."

Dans le cas observé par M. Petitgand, il y a eu jusqu'à un certain point persistance de la vie, probablement aussi conscience, ou tout au moins perception par le supplicié de sa situation, parce que une certaine quantité de sang restait dans le cerveau, de là les mouvements des yeux. Les contractions répétées de la mâchoire inférieure ne sont autre chose, dit l'observateur, que les mouvements habituels de la face quand se produit l'asphyxie aiguë. C'est sans doute à ces contractions convulsives ou automatiques que se rapporte l'expression de *mordre la poussière*, employée dans certaines circonstances.

Les observations de M. Petitgand pourraient donner à penser que la décapitation, puisque la vie peut persister dans le cerveau un temps même très court après le supplice, est une peine singulièrement inhumaine. Mais il faut penser qu'entre le mode annamite et le mode européen de décollation, il y a grande différence. Le mode annamite est délicat ; il peut entraîner des conséquences sur lesquelles il est inutile d'insister, mais il évite la commotion qui résulte du choc sur la colonne vertébrale, par suite sur le cerveau, du couperet alourdi par une masse de plomb. Tandis que le sabre annamite sépare sans secousse la tête du tronc, la chute du couperet a pour effet d'assommer le patient, par conséquent de suspendre les fonctions du cerveau avant la décollation, ce qui lui enlève toute conscience de sa situation et rend impossible la production de phénomènes physiologiques semblables à ceux qui ont été observés à Saïgon.

P. LAURENCIN.

NOS PRIMES

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois d'AOUT a eu lieu le 1er septembre, dans la salle de conférence de la *Patrie*, devant un grand nombre de personnes.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix : No	4,891.....	\$50.00
2e — —	18,970.....	25.00
3e — —	11,717.....	15.00
4e — —	3,742.....	10.00
5e — —	19,725.....	5.00
6e — —	17,856.....	4.00
7e — —	20,763.....	3.00
8e — —	679.....	2.00

Les numéros suivants ont droit à une \$1.00 chacun : 13,943—19,801—1,034—12,122—10,566—11,564—3,790—17,159—15,875—11,246—2,363—17,902—378—1,498—22,644—23,376—6,223—12,575—12,403—21,074—55—20,070—2,016—19,983—22,927—23,943—15,709—18,973—11,733—17,192—3,105—9,226—6,693—17,925—1,769—2,682—17,271—15,953—8,606—4,497—12,766—9,691—21,791—5,770—12,482—10,452—4,046—14,581—24,956—13,525—13,415—20,554—18,195—9,909—12,712—21,013—15,481—22,243—21,198—11,955—13,542—1,975—5,529—19,149—20,006—12,190—10,342—1,393—6,638—20,409—4,125—107—9,168—23,079—10,896—17,152—10,430—20,745—14,226—12,412—14,522—20,408—15,775—7,742—6,449—7,870.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Bédard, n° 264, rue St-Jean, Québec.

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRE du mois d'AOUT sont priées d'examiner les nombres imprimés en encre rouge, sur la huitième page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt afin de recevoir la prime sans retard.

La maman au petit André :

—Tu n'as donc pas entendu, mon enfant ?

—Si, maman... mais tu ne me l'as encore dit qu'une fois !